



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

football

Question au Gouvernement n° 1866

Texte de la question

PROTECTION INTERNATIONALE DES SPORTIFS MINEURS

M. le président. La parole est à M. Marc Joulaud, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Marc Joulaud. Madame la secrétaire d'État chargée des sports, récemment encore, des informations particulièrement préoccupantes nous sont parvenues concernant la situation de jeunes sportifs africains en situation de déshérence sur le territoire européen.

Une fois de plus, aux difficultés légales se mêlent des situations humaines souvent des plus dramatiques. Ainsi, le 20 décembre dernier, après avoir erré de club européen en club européen pendant près de trois ans, un jeune sportif camerounais a débarqué à Paris, emmené par des intermédiaires qui lui avaient fait miroiter des succès sportifs et une carrière professionnelle de très haut niveau.

Ce cas n'est malheureusement pas isolé. Nombreux sont ces mineurs " repérés " dans leur pays d'origine par des intermédiaires peu scrupuleux, qui agissent bien souvent à l'encontre de toutes les règles du sport et de la protection de l'enfance.

Dans cent quarante-cinq jours, la Coupe du monde de football se déroulera pour la première fois sur le continent africain, en Afrique du Sud. Avec les joies et les succès que génère une compétition sportive de cette ampleur, ce sont aussi beaucoup d'espoirs qui naîtront pour de jeunes sportifs du continent africain. Mais au-delà de l'allégresse et de l'enthousiasme légitimes que suscitera cet événement sportif, nous ne devons pas oublier que la protection des sportifs mineurs est un sujet sur lequel il nous faut être pleinement vigilants et mobilisés.

C'est pourquoi, madame la secrétaire d'État, je souhaiterais connaître vos projets et vos intentions en matière de lutte contre ce fléau qui touche d'abord de jeunes mineurs en situation de souffrance et de détresse.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à Mme Rama Yade, secrétaire d'État chargée des sports.

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État chargée des sports*. Monsieur le député, vous avez raison.

Au mois de juin débutera la Coupe du monde de football en Afrique du Sud. Ce sera un très grand événement sportif et une immense fête mais, le football étant un phénomène extrêmement populaire, il n'échappe pas aux travers les plus graves de notre société, parmi lesquels il faut ranger la traite des mineurs, dont on parle peu.

De jeunes sportifs venus du Sud sont abusés par des intermédiaires peu scrupuleux qui leur font miroiter une carrière en Europe au mépris de la convention des droits de l'enfant. Vous avez cité le cas d'un jeune Camerounais pris en charge en décembre dernier par l'aide sociale à l'enfance. Ses rêves se sont brisés au moment où il a foulé le sol européen. Au-delà de sa situation particulière, que je suis de très près, ce sont des dizaines de jeunes joueurs dont l'enfance est volée et qui sont maltraités. C'est de l'esclavage sportif, et il faut le condamner.

Nous travaillons, bien sûr, en étroite relation avec les instances du football international, mais il faut surtout que nous renforçons en amont, sur le terrain, notre action de sensibilisation, de prévention et de formation. C'est la raison pour laquelle, le 6 octobre dernier, j'ai annoncé un projet de fonds sportif pour la protection internationale de l'enfance. Après en avoir installé la mission de préfiguration, je me rendrai demain en Afrique du Sud pour constater les réalisations exemplaires en matière de protection de l'enfance, notamment auprès de l'école Diambars, dirigée par Patrick Vieira, et auprès de *Football for Hope*, porté par la FIFA. D'ici au début de la Coupe du monde, ces projets pourront servir de modèle au programme de ce fonds sportif pour qu'il mène une

action en faveur des jeunes abandonnés à leur sort et victimes de marchands de rêves. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Marc Joulaud](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1866

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 janvier 2010